

L'Océan Viking, « taxi pour migrants » de SOS Méditerranée, est reparti vers les côtes libyennes !

écrit par Jules Ferry | 30 juillet 2021





...une nouvelle invasion se prépare !

Illustration : Sophie Beau, cofondatrice et directrice générale de **SOS Méditerranée** devant l'Ocean Viking, le nouveau bateau de sauvetage de l'ONG, en partenariat avec Médecins sans Frontières.

L'Ocean Viking [est le successeur](#) de l'Aquarius, il évolue sous pavillon norvégien.

Sur l'Ocean Viking...une équipe française subventionnée avec notre argent !

En effet, l'équipe à la manœuvre actuellement sur l'Ocean Viking n'est autre que l'ONG française SOS Méditerranée, qui reçoit des subventions des pouvoirs publics...

La France est donc directement impliquée dans cette affaire !

Nous voyons concrètement à quoi sert notre argent : à importer des migrants d'Afrique en Europe, via la route de

Lybie vers l'Italie.

<https://www.facebook.com/sosmedfrance/>

Le cri d'alarme du contre-amiral Nicola de Felice.

Article paru dans Il Tempo



“La traite des êtres humains continue. Le navire norvégien Ocean Viking, ‘‘ miroir aux alouettes ’’, attend les embarcations des clandestins payants devant les côtes libyennes. Que le gouvernement convoque immédiatement l’ambassadeur de Norvège !!”

L’Ocean Viking a quitté Augusta (Sicile) pour les côtes libyennes.

Le navire amènera plus de migrants en Sicile.



Auteur : Nicola de Felice, contre-amiral de réserve.

Article original en italien, résumé pour RR.

Source : Il Tempo, édition du 26 juillet 2021

Le navire peut accueillir jusqu'à 200 immigrants illégaux. Le droit international permet de bloquer le navire, mais le gouvernement italien préfère ne pas le faire.

D'autres pays, comme Malte, ont déjà interdit le ravitaillement du navire. Il est donc évident qu'il reviendra en Italie rempli de réfugiés.

Que peut-on faire à ce sujet ? L'Italie pourrait poursuivre la Norvège, l'État du pavillon de l'Ocean Viking, devant la Cour européenne de justice. En dernier recours, le navire peut être intercepté et saisi selon les règles de l'ONU.

Après une escale à Augusta, l'équipage de l'organisation non gouvernementale controversée SOS Méditerranée a repris la route du sud vers les côtes libyennes et a annoncé publiquement qu'il poursuivrait sa campagne au mépris des règles internationales avec le navire Ocean Viking. L'initiative est soutenue par les autorités norvégiennes, qui ont accordé leur pavillon au navire. L'opération coûte 14 000 euros par jour.



Ce navire de 69 m de long et de 15 m de large a été construit en 1986 pour servir de navire de soutien robuste aux plateformes pétrolières de la mer du Nord. Il est armé par une trentaine de personnes (neuf membres d'équipage, une équipe de recherche et de sauvetage et du personnel médical) et peut accueillir jusqu'à 200 passagers grâce à sa capacité logistique.

Malte ayant déjà interdit le ravitaillement en carburant à La Valetta, on suppose que le prochain débarquement de

migrants illégaux aura lieu en Sicile. Les trafiquants sont déjà à l'œuvre, les Bangladais ([Bengalis](#)) constituant le deuxième groupe ethnique de leurs "clients" débarqués en Italie ces dernières années. Les passeurs leur fournissent de fragiles canots pneumatiques prêts à recueillir les prétendus naufragés (en réalité des clients qui paient) et à les emmener vers les "ferries" qui croisent à quelques kilomètres des côtes libyennes.

Le gouvernement italien aurait tous les atouts en main pour influencer l'État du pavillon conformément aux conventions internationales sur le droit de la mer.

Les mesures à prendre sont claires :

1) Appeler l'ambassadeur de Norvège à Rome et lui rappeler que son État a l'obligation d'assumer la responsabilité prévue par les règles de protection internationale des migrants illégaux qui pourraient être embarqués sur son navire considéré comme territoire norvégien.

2) Sinon, poursuivre la Norvège devant la Cour européenne de justice pour non-respect des accords internationaux en vertu de la Convention de Vienne.

3) Rappeler également l'ambassadeur d'Italie à Oslo pour les mêmes motifs et rappeler à l'Ocean Viking de coordonner le lieu de débarquement avec l'État compétent dans la zone de recherche et de sauvetage (SAR), conformément aux exigences des Nations unies.

Si cela n'est pas fait, le navire devrait être traité comme un navire pirate ou au moins recevoir l'ordre de se diriger vers la Corse, car l'organisation SoS Méditerranée est sous juridiction française.

Dans ce cas, un pont aérien devrait être organisé d'Ajaccio

vers la Norvège.

4) En revanche, si le navire se dirige vers les eaux italiennes, il faudrait l'intercepter avec un navire militaire, l'inspecter, saisir le navire et arrêter le capitaine et tout l'équipage s'il s'avère que le navire est en violation du droit maritime des Nations unies.

Une fois qu'un navire d'une ONG est arrêté, tous les autres sont mis en lumière, ce que font régulièrement les Français ou les Espagnols qui imposent de lourdes amendes pour avoir pénétré dans leurs eaux territoriales.

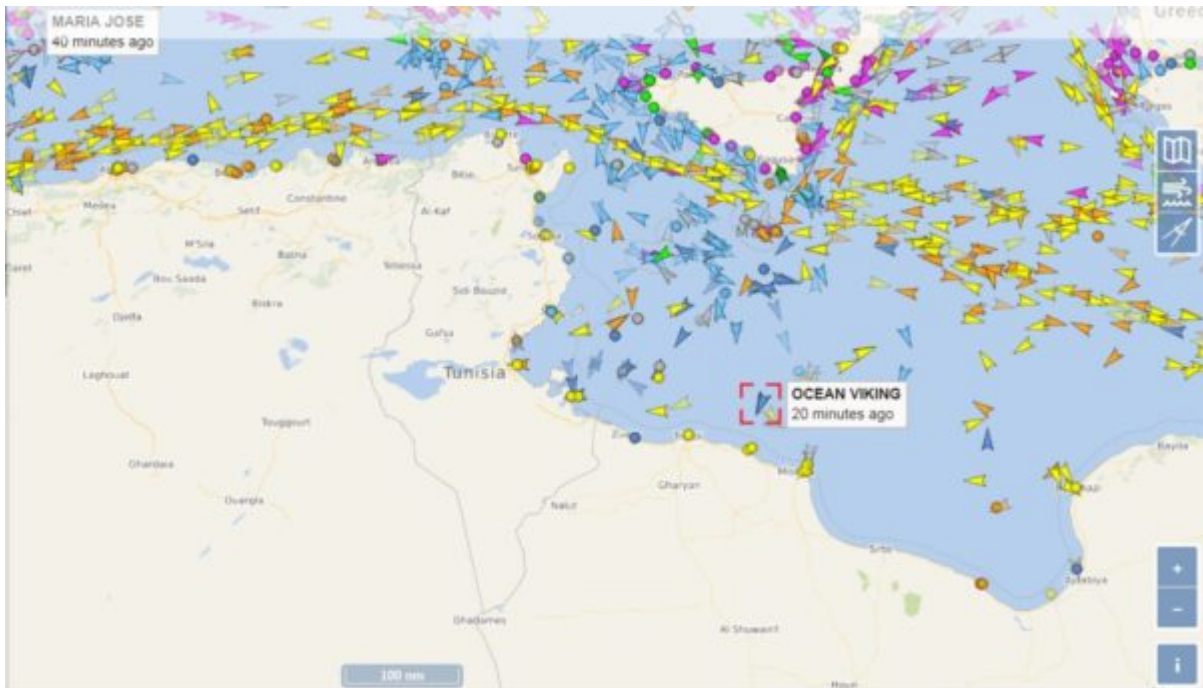
5) Enfin, il serait logique de présenter la facture des frais encourus pour les services rendus dans le cadre des activités susmentionnées (utilisation du navire militaire, de l'aéronef, de tout service portuaire, etc.) à la Norvège ou à l'armateur, conformément aux dispositions de la loi sur la navigation.

[Source : Il Tempo](#), édition imprimée du 26 juillet 2021.

Le navire de l'ONG est déjà en route.

Position de l'Ocean viking au moment de la rédaction du présent article :

<https://www.vesselfinder.com/fr/?imo=8506854>



Dernière minute : le Sea Watch 3 lui aussi repéré au large des côtes lybiennes !

Le Sea Watch 3 et l'Ocean Viking sont comme des requins attendant leur prochaine proie... quelle honte de ne rien faire pour les arrêter !



Le contre-amiral italien Nicola de Felice fait partie des voix critiques en Italie.

Juin 2021 :



Voir sur Résistance républicaine :

Le 13 février 2021 par Jean-Paul Saint-Marc

[Les LR trahissent autant que les socialauds : ils votent les subventions délirantes de Delga à SOS Méditerranée](#)

Le 1 février 2021 par Christine Tasin

[Si vous avez travaillé pour SOS Méditerranée, vous aurez plus de chances de pouvoir devenir prof !](#)

Le 30 janvier 2021 par Christine Tasin

[Les nôtres crèvent, se suicident... mais Hidalgo, Delga etc. donnent notre argent à SOS Méditerranée](#)

Les 410 clandestins du navire MSF autorisés à débarquer en Italie (vidéo), juin 2021 :

<https://resistancerepublicaine.com/2021/06/18/hourra-les-410-clandestins-du-navire-msf-autorises-a-debarquer-en-italie-video/>